

Monsieur Claude ROQUE, demeurant 547 route de la Guinié à Mouzieys-Teulet, souhaite réaliser des travaux liés à l'autonomie de la personne dans son logement, pour un montant de 4 492,89 € HT. Conformément au règlement d'aide, Monsieur Claude ROQUE peut bénéficier d'une aide de 449,29 €.

Le Conseil communautaire,

- Vu le règlement d'attribution des aides aux travaux dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Haut Dadou adopté le 19 décembre 2019,
- Vu l'avis favorable de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat le 21 juin 2024 pour le dossier de Madame Emilienne ASSIÉ, du 7 novembre 2023 pour le dossier de Madame Monique LIBOUREL, du 7 juillet 2024 pour le dossier de Madame Marie-Line MERCADIER,
- Sous réserve de l'avis favorable de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat pour le dossier de Monsieur Claude ROQUE,
- Vu les dossiers de demande de subvention, dûment présentés,
- Sur proposition de la Commission Aménagement du territoire et Planification,
- Oûi Monsieur le Président dans son exposé,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :

- subvention de 1 289,13 € à Madame Emilienne ASSIÉ dans le cadre de son dossier de demande d'aide,
- subvention de 2 000 € à Madame Monique LIBOUREL dans le cadre de son dossier de demande d'aide,
- subvention de 748,52 € à Marie-Line MERCADIER dans le cadre de son dossier de demande d'aide,
- subvention de 449,29 € à Monsieur Claude ROQUE dans le cadre de son dossier de demande d'aide,

DIT que le versement de la subvention sera réalisé conformément aux modalités énoncées dans le règlement des aides aux travaux dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Haut Dadou.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme :

Le Secrétaire de séance
Yves LE POEC

Le Président
Jean-Luc ESPITALIER

Le Président certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture et publiée sous format électronique sur le site internet www.montsalban-villefrancois.fr le 20 septembre 2024.